

Séance du 8 juillet 2015 à 19 heures

Commune de DOUELLE – Salle des fêtes

Aujourd'hui, huit juillet deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Douelle –Salle des fêtes

Etaient présents :

56 titulaires dont 4 possédant une procuration
8 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, MME FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. HUREAUX Roland, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CABRERETS
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
SAINT GERY
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PAULIN Peter,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BERNIOT Pierre-Jacques
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

21 titulaires - 19 suppléants

ARCAMBAL

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO Didier, tit),

BOISSIERES	Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,
CABRERETS	Titulaire : M. SECOND Dominique,
CAHORS	Titulaires : M. SINDOU Géraud, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, Mme LOOCK Martine (procuration donnée à M. MUNTE Serge, tit), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à Mme FAUBERT Françoise, tit), M. DEBUISSON Guy, M. LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
CAILLAC	Suppléant : M. BRIS René,
CALAMANE	Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,
CIEURAC	Suppléant : M. GARD Michel,
FONTANES	Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,
FRANCOULES	Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc Suppléant : M. COMBET Gil,
GIGOUZAC	Suppléant : M. OUVRARD François,
LABASTIDE DU VERT	Titulaire : M. CANCEIL Philippe,
LAROQUE DES ARCS	Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,
LES JUNIES	Suppléant : M. BARDINA Fabien,
LHERM	Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,
MAXOU	Titulaire : M. SABOT Aimé,
MECMONT	Titulaire : M. PRADDAUDE Jean-Paul, Suppléant : M. PONS Stéphane,
MERCUES	Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme LANES Bénédicte, tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
NUZEJOULS	Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	Titulaire : M. CHATAIN Thierry, Suppléant : M. SOULIER Yves,
PRADINES	Titulaire : M. LIAUZIN Christian,
SAINT CIRQ LAPOPIE	Titulaire : M. MIQUEL Gérard, Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,
SAINT DENIS CATUS	Suppléant : M. RAFFY Bernard,
SAINT GERY	Titulaire: M. BORIES Olivier,
SAINT MEDARD	Titulaire : M. FERNANDEZ Pierre, Suppléant : M. RIGAL Serge,
SAINT PIERRE LAFEUILLE	Titulaire : M. GILBERT Joël, Suppléant : M. BONNET Frédéric,
VALROUFIE	Suppléant : M. NICOLAON Patrick,
VERS	Suppléant : M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : DM3 : Budget principal

A été adopté à l'Unanimité

Budget : P (GRAND CAHORS)

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2015

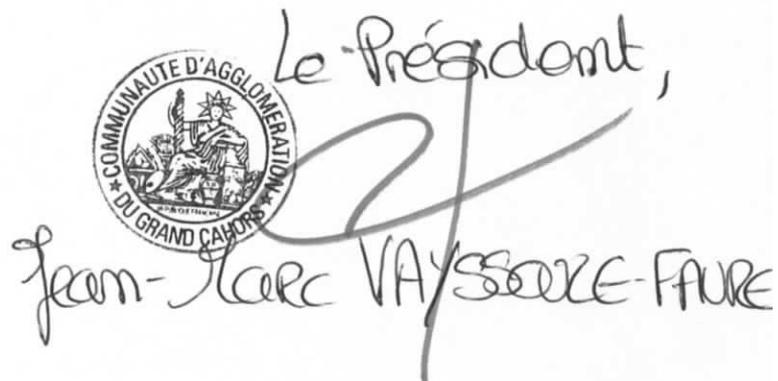
DM 3 Virements crédits

Mesdames, Messieurs,

Il convient d'ajuster les crédits budgétaires par virement de crédits :

- une régularisation intervient pour prendre en compte le surplus de DSC que le Grand Cahors devra verser suite à la notification du FPIC (70 642€).
- un ajustement de crédits intervient suite au transfert de compétence de la scène de musique actuelle (docks) au Grand Cahors.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Dépenses imprévues	022	01	142 513.88			
Personnel affecté par la commune				6217	23	35 935.94
Rémunération principale				64111	23	35 935.94
Dotations de solidarité communautaire				73922	01	70 642.00
Fonctionnement dépenses			142 513.88			142 513.88
			Solde			0.00

Le Président,

 Jean-Marc VAYSSOURE-FAURE

